



MAIRIE DE CHAMPDIEU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

Délibération n°2026-015-DE

OBJET : Désignation des représentants au Conseil d'administration de la Micro-crèche "Les Champ'doux"

En exercice :
19 membres

Présent(s) : 19

Excusé(s) : 0

Pouvoir(s) : 0

Absent(s) : 0

Pour : 19

Contre(s) : 0

Abstention(s) : 0

Le vingt et un mars deux mille vingt six, 10h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur COUCHAUD Patrice, Maire.

Date de convocation : 16 mars 2026

Les membres présents en séance :

Patrice COUCHAUD, Yves CHAZAL, Patricia CHOMARAT, Frédéric DUFOUR, Catherine RIVAL FOUBERT, David MASSACRIER, Chantal MEDAL, Evelyne SKORUPOWSKI, Alain CHEVET, Pierre-Marie BROSSE, Marie-Noëlle THIOLLIER, Véronique DERORY, Stéphanie SEON, Camille DECOMBE, Mickaël MASSARO, Baptiste CHABANCE, Solène TIRILLY, David HARMAND, Amélie COLOMBIER

Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Le ou les membres absent(s) :

Le ou les membres excusé(s) :

Secrétaire de séance : Monsieur David MASSACRIER

M. le Maire rappelle à l'Assemblée que la micro-crèche « Les Champs Doux » est gérée par l'association « Micro-crèche de Champdieu » et que 2 élus de la commune doivent être désignés pour siéger au sein du Conseil d'administration.

M. le Maire propose de désigner Madame Catherine RIVAL-FOUBERT et Monsieur David MASSACRIER.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil municipal :

- **DESIGNE** Madame Catherine RIVAL-FOUBERT et Monsieur David MASSACRIER pour représenter la Commune au Conseil d'Administration de l'association « Micro-crèche Les Champ'Doux »

Champdieu, le 21 mars 2026

Le secrétaire de séance

Monsieur David MASSACRIER

Le Maire,



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200461-20260321-2026-015-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/03/2026